



VILLE DE L'ISLE-ADAM

TROTTOIR BATEAU

Demande d'autorisation de :

Création

Modification

Je soussigné,

Demeurant

Ai l'honneur de vous demander l'autorisation de créer, modifier un trottoir bateau au droit de la propriété sise à l'Isle-Adam.

Les travaux seront réalisés par Le demandeur L'entrepreneur

Coordonnées de l'entrepreneur (le cas échéant) :

Dates des travaux du : au :

La création de ce bateau entraîne-t-elle :

- La suppression de stationnement oui* non si oui, combien ?.....
- L'abattage de végétaux oui* non
- Autres contraintes (à préciser) oui* non

*Joindre un plan ou une photo avant et après travaux

Les matériaux utilisés (bordures et revêtements) devront être à l'identique de ceux existants dans la rue. Le bateau devra être réalisé selon les règles de l'art (pente d'écoulement, hauteur des bordures). La chaussée et le trottoir devront être remis en état à l'identique dans les meilleurs délais.

Cette demande devra être transmise au responsable du service voirie de la ville pour accord au moins un mois avant le début des travaux, afin d'obtenir un arrêté municipal d'occupation du domaine public ou de circulation.

Fait à le
Signature

Nota :

Le demandeur ou l'entrepreneur assurera sous sa responsabilité, la protection des usagers du domaine public notamment des piétons, par la mise en place de panneaux et de barrières réglementaires.

L'ensemble des installations du chantier sera balisé la journée et éclairé la nuit.

Les dégâts éventuels causés au domaine public seront réparés aux frais de l'exécutant. Faute de ne pas procéder à ces réparations, la ville les fera exécuter aux frais de l'exécutant.